



CE DOCUMENT EST UN APERCU DU
PACK AIDES EMBAUCHE 2017
TÉLÉCHARGEABLE SUR
[HTTP://WWW.LEGISOCIAL.FR/](http://www.legisocial.fr/)



Pack Aides embauche 2017

Vous disposez à titre d'exemple de 2 pages de chacun des documents contenus dans ce pack. Pour les outils Excel, ces derniers s'affichent avec une palette de couleur Excel® 97 en mode dégradé.

Aides à l'embauche en 2017

Sommaire

Version 7.0 Date de mise à jour : vendredi 27 janvier 2017

I.	Aides à l'embauche des travailleurs handicapés.....	3
II.	Aide à l'embauche contrat unique d'insertion : CIE.....	37
III.	Aide à l'embauche contrat unique d'insertion : CAE.....	60
IV.	Les emplois d'avenir	74
V.	Contrat de génération	90
VI.	Le contrat « adulte-relais ».....	147
VII.	La prime à l'apprentissage dans les TPE	158
VIII.	Prime à l'apprentissage pour entreprises de moins de 250 salariés.....	164
IX.	Le contrat « CIE-starter ».....	169
X.	L'aide « TPE jeunes apprentis ».....	180
XI.	L'aide « à la 1 ^{ère} embauche ».....	190
XII.	L'aide aux exploitants agricoles.....	202
XIII.	L'aide à l'embauche « Embauche PME ».....	211
XIV.	Aide embauche 1 ^{er} salarié secteur du spectacle	230
XV.	Prime à l'emploi pérenne de salariés du spectacle	235
XVI.	Prime aux contrats CDD de longue durée dans le secteur du spectacle.....	241
XVII.	Aides à l'emploi pour les groupements d'employeurs.....	247
XVIII.	Aide à l'embauche de jeunes artistes diplômés	253

Lorsqu'un employeur procède à l'embauche d'un salarié, outre les différentes dispositions auxquelles il doit faire face (que nous abordons dans notre dossier spécial consacré à « L'embauche du salarié »), se posent régulièrement les questions concernant les éventuelles aides à l'embauche dont il peut bénéficier.

Le présent dossier se propose d'aborder les principales aides à l'embauche dont peuvent bénéficier les employeurs.

Nous vous proposons en outre, en annexe de ce dossier, un outil Excel permettant de déterminer aisément la valeur des différentes aides à l'embauche qui peuvent être proposées à l'entreprise.

Ce sont donc les dispositions applicables au titre de l'année **2017** que nous vous proposons, nous ne manquerons pas de vous proposer régulièrement les différentes aides nouvelles qui pourraient être proposées tout au long de l'année.

Nota : les modifications apportées aux contrats aidés conclus par les employeurs situés dans les DOM sont prises en compte dans la présente documentation.

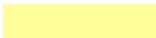
AIDE A L'EMBAUCHE EN 2017

Présentation de la matrice Excel

Version : 7.0 Date de mise à jour : 27 janvier 2017



Codes couleurs des tableaux

 Champ à compléter

 Résultat

 Légendes

 Légendes

1) La feuille Embauche TH

Cette feuille vous propose les différentes aides à l'embauche auxquelles peut prétendre une entreprise qui recrute un Travailleur Handicapé (TH)

Les aides actuellement en vigueur au 1er janvier 2017 vous sont présentées de façon pragmatique et synthétique

Vous retrouverez tous les détails dans notre dossier PDF.

2) La feuille Aides CUI-Emploi avenir

Avec cette feuille, vous pouvez déterminer le montant des aides mensuelles et annuelles obtenues dans le cadre des contrats suivants:

Contrat CUI-CIE;

Contrat CUI-CAE;

Contrat Emploi d'avenir CUI-CIE secteur de l'insertion;

Contrat Emploi d'avenir CUI-CIE secteur marchand, industriel ou commercial;

Contrat Emploi d'avenir CUI-CAE;

Nota: pour chaque type de contrat, le taux maximal de l'aide vous est proposé, si l'entreprise bénéficie d'un taux moindre, vous devez l'indiquer, et c'est ce dernier qui sera pris en compte pour les différents calculs.

Il est conseillé avant la prise en mains du présent outil de consulter notre documentation, dans laquelle des explications détaillées et de nombreux exemples chiffrés vous sont proposés.

Aides à l'embauche CUI (CUI-CIE et CUI-CAE) et emplois d'avenir

Type de contrat	Emploi d'avenir (CUI-CIE) secteur marchand, industriel ou commercial
L'aide sera attribuée pour une durée minimale de:	12 mois
L'aide sera attribuée pour une durée maximale de:	36 mois
L'aide sera attribuée pour une durée maximale de (régime dérogatoire):	5 ans
Vous indiquez ici le taux de l'aide s'il est différent du taux maximal prévu	0%

Année 2016

Mois	Nombre heures subventionnées	Valeur Smic horaire (rappel)	Taux maximal aide ou taux retenu	Valeur mensuelle aide
Janvier	151.67	9.76	35%	518.10
Février	151.67	9.76	35%	518.10
Mars	151.67	9.76	35%	518.10
Avril	151.67	9.76	35%	518.10
Mai	151.67	9.76	35%	518.10
Juin	151.67	9.76	35%	518.10
Juillet	151.67	9.76	35%	518.10
Août	151.67	9.76	35%	518.10
Septembre	151.67	9.76	35%	518.10
Octobre	151.67	9.76	35%	518.10
Novembre	151.67	9.76	35%	518.10
Décembre	151.67	9.76	35%	518.10
TOTAL	1,820.04			6,217.26

TOTAL DE L'AIDE SUR L'ANNEE

6,217.26

Entreprise:

SARL TEST

Salarié: